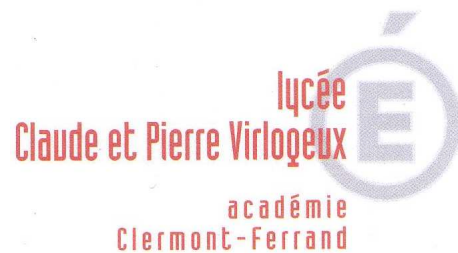




La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RESTRUCTURATION DE LA LAVERIE DU LYCEE VIRLOGIEUX A RIOM

LOT UNIQUE EQUIPEMENTS DE LAVERIE ET TRAVAUX ANNEXES

MAITRE D'OUVRAGE :

Lycée Mixte Claude et Pierre Virlogeux

1 Rue du Général Chapsal,
63200 Riom

Téléphone : 04 73 64 61 00

ASSISTANCE MAITRE D'OUVRAGE :

EUCLID INGENIERIE

10 rue henri Becquerel
63110 Beaumont

CCTP

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 - GÉNÉRALITÉS.....	4
ARTICLE 1.01 - PRESENTATION DE L'ETUDE	4
ARTICLE 1.02 - DEFINITION DU PROJET.....	4
ARTICLE 1.03 - CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT	4
ARTICLE 1.04 - ETENDUE DE LA MISSION AMO	4
ARTICLE 1.05 - PIECES JOINTES	4
ARTICLE 1.06 - VISITE DES LIEUX-ADAPTATIONS DES TRAVAUX A L'EXISTANT	4
ARTICLE 1.07 - DOCUMENTS DE REFERENCE	5
ARTICLE 1.08 - QUALIFICATIONS OBLIGATOIRES DE L'ENTREPRISE	5
ARTICLE 1.09 - GARANTIE	5
CHAPITRE 2 - CONSIGNES RELATIVES AU MARCHÉ.....	6
ARTICLE 2.01 - PIECES A FOURNIR A L'APPUI DE L'OFFRE	6
CHAPITRE 3 - PRESTATIONS PRELIMINAIRES ET ANNEXES.....	6
ARTICLE 3.01 - CONTROLE DES RESERVATIONS ET DIMENSIONS.....	6
ARTICLE 3.02 - NETTOYAGE	6
ARTICLE 3.03 - DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE AU MAITRE D'OUVRAGE	6
ARTICLE 3.04 - FORMATION DU PERSONNEL	7
CHAPITRE 4 - ÉQUIPEMENTS DE LAVERIE	7
ARTICLE 4.01 - DESCRIPTIF GENERAL DES PRESTATIONS	7
ARTICLE 4.02 - NOMENCLATURE DES EQUIPEMENTS	7
ARTICLE 4.03 - DESCRIPTIF TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS	8
CHAPITRE 5 - TRAVAUX ANNEXES	12
ARTICLE 5.01 - GROS ŒUVRE	12
ARTICLE 5.02 - ÉLECTRICITE	14
ARTICLE 5.01 - PLOMBERIE	14
ARTICLE 5.02 - VENTILATION ET TRAITEMENT DE L'AIR	14
ARTICLE 5.03 - CLOISONNEMENT – FAUX-PLAFOND	15
ARTICLE 5.04 - AUTRES SUJETIONS	15

CHAPITRE 1 - GÉNÉRALITÉS

Article 1.01 - Présentation de l'étude

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) complète le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) et a pour but de définir les équipements à fournir et installer ainsi que les travaux annexes dans le cadre de la restructuration de la laverie du lycée Virlogeux à Riom.

Tous renseignements jugés utiles pourront être demandés à :

EUCLID INGENIERIE
10 RUE HENRI BECQUEREL
63110 BEAUMONT
Tél. 04.73.26.79.60

Article 1.02 - Définition du projet

Fourniture et l'installation d'équipements de laverie ainsi que la dépose et la mise à la déchetterie de la laveuse à casier et équipements existants. Si nécessaire adaptation de l'environnement existant.

Article 1.03 - Classement de l'établissement

Les prestations ne sont pas susceptibles de modifier le classement général de l'établissement.

Article 1.04 - Etendue de la mission AMO

Le Bureau d'Etudes EUCLID Ingénierie a réalisé le présent CCTP, le BPG et le plan d'implantation. La mission confiée est une mission AMO

Article 1.05 - Pièces jointes

- Descriptif
- Fiche des caractéristiques de la laveuse
- Un plan est joint à titre indicatif

Article 1.06 - Visite des lieux-adaptations des travaux à l'existant

* Une visite sur site est obligatoire dans le cadre de cette consultation. Le candidat prendra contact avec le lycée pour organiser cette visite sans toutefois gêner le service.

* Le candidat lors de sa visite obligatoire prendra toutes les côtes sur site pour proposer son projet et remettra un plan avec côtes précises des appareils et des espaces libres.

Afin d'apprécier l'étendue des prestations qui lui sont demandées, le candidat devra évaluer toutes les difficultés relatives aux passages de câbles, aux implantations de matériels qu'il pourra rencontrer avant et pendant l'exécution des prestations.

Il devra également incorporer dans son offre de prix tous les problèmes d'approvisionnement du chantier, de phasage, accessibilité, installation et implantation du matériel de chantier, etc...

L'ensembles des adaptations nécessaires à la réalisation de la prestation demandé seront intégrées dans l'offre du candidat, il n'y a pas de lot travaux (déplacement/reprise de réservations en eau, évacuation, aéraulique, électricité et adaptation des faux-plafond, baie, création caniveau).

Les hottes existantes seront déplacées selon nouvelle disposition

Les réseaux aérauliques seront modifiés.

Des registres seront mis en œuvre pour assurer une bonne répartition des débits (compris adaptation des plafonds).

Le remplacement des protections électriques et alimentations si nécessaires.

La laveuse à plateaux évacuera dans le siphon existant (toute sujétions nécessaires à prévoir). Les alimentations d'eau actuelles du lave-plateaux seront adaptées.

Nouvelles alimentations reprises depuis la plonge pour le bac de pré-lavage, nouvelles alimentations depuis nourrices pour la laveuse.

Lave-mains et centrale de désinfection à déplacer (compris création réseaux)

Aucun travail supplémentaire provenant du fait de la méconnaissance des lieux et des normes ne sera accepté.

Article 1.07 - Documents de référence

La mise en œuvre des ouvrages et la qualité des matériaux employés seront conformes aux normes, réglementations et prescriptions techniques en vigueur et notamment :

- aux cahiers des charges et clauses spéciales D.T.U.
- aux normes françaises AFNOR
- au règlement sanitaire départemental.
- aux prescriptions du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.).
- aux avis techniques et agréments du C.S.T.B.
- aux documents sur la sécurité des chantiers publiés par l'O.P.P.B.T.P.
- au règlement de sécurité incendie et de panique dans un bâtiment susceptible de recevoir du public
- l'arrêté du 20/09/97 fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social.
- Norme NF C 15.100 et additif
- Norme NF P 41.201 et NF A 51.120 concernant les travaux de plomberie
- DTU 60.1 et additif pour travaux de plomberie sanitaire
- Règlements sanitaires
- Le paquet hygiène remplaçant la directive CE 93/43 et applicable depuis le premier janvier 2006 et comprenant notamment le règlement CE 852/2004 du 29/04/04

Article 1.08 - Qualifications obligatoires de l'entreprise

Le titulaire du présent lot devra être obligatoirement titulaire de la certification QUALICUISINE ou présenter des références équivalentes et devra présenter des références équivalentes au projet.

Article 1.09 - Garantie

La garantie de parfait achèvement qui s'étend, pendant **un délai de 1 an** à partir de la réception, à la réparation de tous désordres signalés par le maître d'ouvrage, soit sur le procès verbal, soit par notes écrites, hors les effets liés aux usures normales, à des absences d'entretien ou à des dommages pour usage anormal.

Le candidat pourra proposer une période de garantie supérieure

CHAPITRE 2 -CONSIGNES RELATIVES AU MARCHÉ

L'entrepreneur adjudicataire du présent lot devra réaliser une **visite du site obligatoirement** afin de prendre connaissance des contraintes du site. Si cela est nécessaire, l'entrepreneur adjudicataire devra adapter les équipements proposés aux contraintes du site et mettre en place toutes les réservations nécessaires au bon fonctionnement des équipements.

Après la visite du site, si les énergies demandées s'avèrent indisponibles ou insuffisantes, l'entrepreneur adjudicataire proposera des équipements compatibles avec les contraintes du site (énergie, dimensions...) et justifiera sa proposition.

Il est de la responsabilité du candidat de vérifier les cotes sur le chantier avant la réalisation.

Article 2.01 - Pièces à fournir à l'appui de l'offre

Plan d'implantation au 1/100ème avec les équipements proposés et toutes les côtes permettant d'apprécier l'ergonomie.

Fiches techniques précises indiquant clairement le modèle proposé pour chaque équipement (avec précision sur les options incluses)

Fiche des caractéristiques de la laveuse complétée.

Mémoire technique indiquant l'équipe du projet, précision sur le SAV (délai d'intervention, disponibilité, fonctionnement...), les moyens mis en œuvre pour réaliser ces prestations en une semaine et pendant une période congés scolaire (la période sera Juillet/Aout 2025, à partir du 15 juillet). La laverie devra être opérationnelle pour le jeudi 28 août 2025 avec formation utilisateur par le fabricant et assistance de l'installateur au premier service.

CHAPITRE 3 -PRESTATIONS PRELIMINAIRES ET ANNEXES

Article 3.01 -Contrôle des réservations et dimensions

Le titulaire devra l'adaptation de l'ensemble des réservations existantes pour adaptation aux équipements prévus. Les réservations intègrent : la plomberie (alimentation d'eau et évacuation), l'électricité (câble et protection), le second œuvre (plafond plâtrerie).

Article 3.02 - Nettoyage

Dans le cadre des opérations d'installation, le titulaire devra procéder à l'évacuation des emballages perdus (cartons, plastiques, palettes...) ainsi qu'au nettoyage des mobiliers et matériel installés et des salissures provoquées lors des installations ou des fixations des matériels (nettoyage complet de la zone d'intervention).

Un nettoyage journalier du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail et la sécurité du personnel.

Le présent lot devra également le nettoyage de ces équipements avant la remise au client.

Article 3.03 - Documents obligatoires à remettre au maître d'ouvrage

A l'issue des prestations, le titulaire devra remettre sur support physique électronique (1clé USB) sous format Autocad LT et PDF les documents suivants : les notices techniques, les PV de résistances au feu, les certifications aux normes CE, les plans DOE, les notices d'entretien et tout autre document nécessaire à l'utilisation de la laveuse. Selon la demande de l'établissement, un ou deux exemplaires papiers seront demandés.

Article 3.04 - Formation du personnel

Le présent lot devra assurer la formation du personnel cuisine à la maintenance et à l'utilisation du matériel installé.

En complément, la présence d'un technicien sera prévue lors du premier jour de service.

Le fabricant de l'équipement proposé assurera également une formation auprès des utilisateurs.

CHAPITRE 4 -ÉQUIPEMENTS DE LAVERIE

Article 4.01 - Descriptif général des prestations

Le marché comprend la fourniture et la pose de matériels neufs selon CCTP, ainsi que :

La dépose et mise à la déchetterie selon les règlements en vigueur d'équipements non réutilisés dans le projet :

- Laveuse à casiers
- Environnement et équipements non récupéré
- Ancienne voie humide à déposer

L'adaptation de l'environnement existant si nécessaire

Qualité minimum du matériel demandée

- *Pour l'ensemble des appareils*

Ils seront équipés :

De châssis et de piétements en acier inoxydable 18/10

Protection contre les chocs de l'ensemble des organes de commande

Accessibilité des robinetteries de barrage (non saillantes)

Calorifugeage efficace de matériels fonctionnant en température élevée ou basse

Respect de l'hygiène et de l'esthétique par adjonction lorsque cela sera nécessaire, de couvre joints, de plages, de bandeaux, ..., en acier inoxydable 18/10

Adjonction de la plaque signalétique de chacun des appareils

L'utilisation de matériaux de synthèse résistants aux agents chimiques, aux chocs et ne formant pas de couples électriques pourra être admise à la condition de recevoir un agrément CNERPAC.

L'ensemble des appareils devra être estampillé CE

Article 4.02 -Nomenclature des équipements

QTÉ	DÉSIGNATION	REPERES PLAN
	LAVERIE	
1	Table de tri mixte/table à rouleaux avec bac de pré lavage	LAV01
1	Laveuse 200 casiers/h avec PAC double action/tunnel de séchage et dérochage hydraulique tunnel de séchage sortie 180°	LAV02
1	Table de sortie à rouleaux pivotante	LAV03
1	Bac de trempage	LAV04
1	Convoyeur à plateaux	LAV05
1	Lave-plateaux 1600 plateaux/h avec PAC	LAV06
1	Convoyeur sortie lave-plateaux	LAV07
8	Socle rouleur	LAV07

Article 4.03 - Descriptif technique des équipements

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV01	Selon plan	Table de tri mixte/table à rouleaux avec bac de pré lavage
<p>L'ensemble dépose plateaux sera constitué comme suit :</p> <p>Table de tri participatif selon plan d'implantation Construction en inox 18/10, Épaisseur 15/10ème Dessus entièrement lisse avec pente demi-pointe de diamant permettant un écoulement parfait vers la table à rouleaux Rebord en pliage avec contreplie 2x2 cm sur 3 côtés pour empêcher les liquides de déborder côté convives. La partie avant de la table reposera sur l'allège du caisson bas La partie arrière de la table reposera sur la table à rouleaux Raccordement étanche sur la table d'entrée machine permettant le coulissement des paniers de lavage facile sans avoir à les soulever. Équipé de rampe à plateaux de type self Dimension sur mesure selon plan d'implantation</p> <p>Table d'entrée à rouleaux : Châssis cuvette étanche en acier inoxydable 18/10 épaisseur de 15/10ème avec pointe de diamant vers vidange 1 à 2 Évacuations avec passage par un tiroir filtre pour récupération des déchets, écoulement sous table encastré dans le vide sous table de dépose (maille fine 2 mm maxi permettant de filtrer également le riz et autres petits aliments) Rouleaux en racks amovibles nettoyables en machine Rouleaux en polypropylène montés sur un axe inox Pieds en tubes ronds de Ø 45 mm environ en acier inoxydable 18/10 Bac de pré lavage livré avec Bonde, tube surverse et grille crépine Douchette (Mélangeur 2 trous de pré lavage) orientable Piètement inox pour tenir la douchette Angle spécial selon plan Raccordement de la table d'entrée sur la laveuse Un habillage inox 18/10 Épaisseur 15/10ème sera mis en place tout autour de l'ouverture du mur. AISI 304 Habillage sur arrière table jusqu'au mur (Cf plan) Un plan d'exécution sera envoyé pour visa à la maîtrise d'œuvre</p>		

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV02	Selon plan	Laveuse 200 casiers/h avec PAC double action/tunnel de séchage et dérochage hydraulique tunnel de séchage sortie 180°
<p>Construction en acier inoxydable 18/10, toutes faces habillées Isolation phonique et thermique sur toute la machine Isolation du surchauffeur Chargeur d'angle en entrée synchronisé sur la vitesse d'avancement Entraînement des casiers continue Cuves embouties avec angles arrondis Vidange automatique des cuves individualisée Pompes auto vidangeable en acier inoxydable (pompe et corps de pompe) Composition de la machine : Dérochage hydraulique Prélavage avec évacuation des déchets en cours de fonctionnement, Zone de lavage Triple rinçage Tunnel de séchage avec système de déshumidification de l'air Hauteur de passage utile : 430mm minimum Gestion automatique de l'avancement de la machine Activation des zones par détection de présence de vaisselle Système anti retour, Surpresseur de rinçage, Sécurité de porte, Arrêt d'urgence Pompe à chaleur double effet et récupérateur condenseur (préchauffage de l'eau du lavage et du rinçage) par condensation des buées et refroidissement de l'air évacué ou équivalent Système de nettoyage de l'échangeur thermique Aide au nettoyage de la machine automatique sur toutes les zones Système d'évacuation de l'air avec filtration des graisses 3 vitesses d'avancement programmable, Vitesse DIN capacité 200 casiers/h La norme DIN à respecter est la 10510 ou équivalent Consommation électrique maximum : 30Kw Commande électronique sur écran tactile IPX5 Affichage sur le tableau de commande du défaut de la machine Affichage des températures, consommation d'eau et d'énergie. Pompes séparées, Rampes de lavage en acier inoxydable avec détrompeur ou polypropylène avec gicleurs moulés dans la masse, démontables sans outil Filtres démontable pour récupération des déchets avec détection automatique de présence des filtres et paniers filtre. Vidange sur caniveau</p> <p>La dotation casiers sera à prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 casiers à verres - 10 Casiers à fond plat maille ouverte - 10 Casiers à assiettes diamètre 24 - 8 demi panier à couverts - 10 Casiers à fond plat maille serrée - 10 casiers plateaux empilables <p>Les casiers à plateaux sont fermés et les casiers à assiettes sont à double inclinaison. Les casiers devront être compatibles avec les préconisations du fabricant de la laveuse.</p>		

RESTRUCTURATION DE LA LAVERIE DU LYCEE VIRLOGIEUX A RIOM

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV03	Selon plan	Table de sortie à rouleaux pivotante
<p>Châssis cuvette étanche en acier inoxydable 18/10 épaisseur de 15/10ème avec pointe de diamant vers vidange Rouleaux amovibles nettoyables en machine Rouleaux en polypropylène montés sur un axe inox en rack (nombre de rack selon la longueur de la table) Pieds en tubes ronds de Ø 45 mm environ en acier inoxydable 18/10, Réglage de la hauteur par vérins télescopiques Sécurité fin de course, roulettes Charnière inox côté utilisateur, décrochable sans interruption électrique pour le nettoyage de la laveuse</p>		

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV04	Selon plan	Bac de trempage
<p>Cuve pour le trempage hauteur 900 mm. Construction en acier inoxydable, bac 600 x 600 x 300 mm avec bonde de vidange, Vanne quart-de-tour et évacuation tube inox Ø 42 mm 4 roues pivotantes à chape polyamide dont 2 à frein.</p>		

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV05	Selon plan	Convoyeur à plateaux avec plaque inox d'habillage, virage 90° et pont levis passage 90cm
<p>Convoyeur bi corde à plateaux : Construction en acier inoxydable AISI 304, assemblage sans visserie apparente. Corde en polyuréthane avec renforcement par corde polyester. Hauteur maximale du convoyeur adapté à la hauteur du lave-plateaux Sécurité mécanique de présence d'objet sur le plateau entraînant l'arrêt du convoyeur. Mécanisation complète incluses y compris à chaque virage sur plan et variation de vitesse pour passage des courbes avec moteur renvoi d'angles afin de permettre une gestion des accélérations et des décalages de plateaux. Bords relevés permettant de poser des casiers de lavage sans empêcher le passage d'un plateau – sans bords sur poutre faible hauteur au niveau de la laveuse.</p> <p>Sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mécanisations et variations pour accélérations - Transporteur droit bi-cordes - 1 Virage 90° Bi-cordes - 1 angle spécial - Cellule d'arrêt d'objets avant laveuse à plateaux - Brosse - Arrêt d'urgence en dépose (1) - Habillage inox entre convoyeur et cloison (selon plan) <p>INSTALLATEUR/MAINTENANCE Mise en place d'une régulation de vitesse par variateur asservi au lave plateaux assurant un débit de plateau depuis la dépose élève de 20 plateaux en vitesse minimum et de 25 plateaux en vitesse maximum</p> <p>Remplacement de l'armoire électrique existante par une armoire neuve avec adaptation électrique suite à son déplacement (câble, protections)</p>		

RESTRUCTURATION DE LA LAVERIE DU LYCEE VIRLOGIEUX A RIOM

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV06	Selon plan	Lave plateaux avec pompe à chaleur 1500 plateaux/h
<p>Construction en acier inoxydable 18/10 d'épaisseur 30/10 pour le châssis. Bacs emboutis avec angles arrondis. Filtre à déchets et pré-filtre sur toute la surface de la cuve. Large porte donnant accès sur les cuves de lavage avec système de sécurité à l'ouverture. Bouton de coupure d'urgence. Bras de lavage en acier inoxydable et pompe auto-vidangeable. Auto-diagnostic des pannes Auto-nettoyage de l'intérieur de la laveuse. Isolation phonique pour atteindre un maximum de 70db Commande électronique avec contrôle en temps réel du fonctionnement. Capacité horaire : 1500 plateaux selon la norme DIN10510. Composition de la machine : Entrée, pré-lavage, lavage, rinçage, séchage renforcée. Empilement automatique des plateaux sur chariot à niveaux constant Sécurité avec détection de présence du chariot. Avertissement avant le remplissage du chariot à plateaux. Pompe à chaleur récupérateur condenseur (préchauffage de l'eau du lavage et du rinçage) par condensation des buées et refroidissement de l'air évacué ou équivalent assurant la même performance (en économie d'énergie et diminution des dégagements vapeur/chaleur) Puissance indicative 27 Kw</p>		

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV07	Selon plan	Convoyeur sortie lave-plateaux
<p>Construction en acier inoxydable. Empilement automatique des plateaux sur chariot à niveaux constants adaptés aux distributeurs automatiques (convoyeur type turbot self) Sécurité avec détection de présence du chariot. Avertissement avant le remplissage du chariot à plateaux. Cordes thermosoudables rugueuses pour rehausser la hauteur d'empilage des plateaux selon distributeur à plateaux turbot self Rouleaux libres de chute PVC avec guidage des plateaux en inox Interrupteur avec comptage des plateaux Vitesse variable selon vitesses laveuse à plateaux Témoin lumineux « chariot plein »</p>		

REF CCTP	DIMS CM (LXPXH)	Désignation
LAV08	Selon plan	Socle rouleur à casiers
<p>Construction en acier inoxydable. Tube 25 x 25 mm. Plateau inox amovible ép.12/10ème mm. Dimensions utiles 510 x 510 mm (porte-casiers) 4 roues pivotantes dont 2 à freins, Ø 125 mm à chape polyamide avec pare-chocs annulaires. Charge maxi 150 kg.</p>		

CHAPITRE 5 - TRAVAUX ANNEXES

L'entreprise devra l'ensemble des modifications nécessaires à la mise en place de la nouvelle laverie.
Les alimentations non réutilisées seront condamnées/déposées.

Article 5.01 -Gros œuvre

5.01.01 - Tranchées dans dallage existant (création caniveau)

Réalisation de tranchées pour passage de canalisations, fourreaux, caniveaux de diverses sections dans dallage existant, et comprenant :

- Sciage du dallage à la machine avec disque diamanté pour délimitation des ouvrages.
- Démolition complète ou partielle de dallage en béton armé, compris arrachage de sols collés ou démolition de revêtements divers.
- Réalisation d'une fouille en rigole,
- Démolitions complémentaires au marteau pneumatique.
- Reprise des déblais et évacuation des gravats.
- Fourniture et réalisation d'un lit de sable de 10 cm d'épaisseur
- Fourniture et mise en place des différents fourreaux et canalisations avec pente, compris coudes, pipes en attente et divers accessoires
- Enrobage des tuyaux en sable, et remblai de la tranchée en tout-venant de rivière, compris remblai et compactage
- Mise en place des grillages avertisseurs aux couleurs réglementaires
- Réalisation de dallages en béton armé - Béton N° 1 - épaisseur suivant plans, coulées sur terre-plein.
- Incorporation des armatures aciers H.A. et T.S y compris mise en place des aciers de coutûrage par scellement chimique, compris attentes, liaisons ou renforts.
- Compris incorporation de toutes les réservations et caniveaux techniques demandées par les différents corps d'état.
- Décaissé éventuel pour forme de pente, pose d'appareils sanitaires
- Incorporation de forme de pente vers siphon de sol
- Finition lissée et dressée en tous sens pour dalles destinés à recevoir un revêtement de sol collé ou scellé, (réservation pour carrelage collé et scellé) ou rester brut de finition.
- Y compris toutes sujétions d'exécution pour une bonne mise en œuvre

Les fils d'eau des réseaux doivent être conformes aux normes en vigueur

Localisation :

Pour caniveau laverie, selon plan d'implantation

5.01.02 - Revêtements de sol

Le revêtement de sol est conservé.

Néanmoins il est nécessaire de prévoir :

- La réalisation de plot se fera avec un carré inox sur mesure. L'étanchéité sera assurée par une résine ou un goudron et le plot sera rempli en mortier de résine. Peinture étanche en surface. Les percements réalisés devront être parfaitement étanches.
- Reprise de carrelage selon les percements réalisés et dépose alimentations non réutilisées
- Reprise de carrelage suite à la création du caniveau (compris forme de pente et rebouchage saignée)
- Reprise de carrelage avec création d'un plot pour nouvelles alimentations sur ancienne voie humide

1 / Carrelage au sol

Fourniture et pose de carrelage de sol dito existant

Pose en double encollage

Coupes, découpes, ajustages, raccordements, joints époxy et toutes sujétions de mise en œuvre.

Compris habillage tapiots de regards et appareillages

Formes de pente vers caniveaux et siphons de sols à exécuter suivant indications, compris toutes sujétions d'exécution.

Compris toutes démolitions de carreaux de sols en carrelage sur chape si nécessaire, compris toutes sujétions de mise en œuvre pour un parfaite finition. Reprise pour chargement et évacuation à la décharge

2 / Fourniture et pose caniveau

Fourniture et pose de caniveaux siphonnés de chez « ACO » ou équivalents réalisés en acier inoxydable EN 1.4301, y compris scellements travaux comprenant :

Toutes les platines d'étanchéité recevront une préparation par sablage avant l'incorporation de l'étanchéité, le sablage sera effectué par le maçon

Protection de caniveaux et siphons par panneau bois jusqu'à la fin du chantier.

Caniveaux siphonnés avec caillebotis en acier inoxydable maille de 20 x 20 mm maximum,

Avec 4 pentes d'écoulement,

Avec évacuation Ø 100 mm

Équipés de panier récupérateur de déchets, sans vis inviolabilité.

Caniveaux télescopiques à sortie verticale ou horizontale selon emplacement, fourni avec cadre réglable.

Compris rehausse, platine d'étanchéité, préparation par sablage avant l'incorporation de l'étanchéité et toutes sujétions

Mise en œuvre suivant prescriptions techniques du fabricant

Localisation : Suivant plan d'implantation

1. Caniveaux 800 x 400 mm à sortie décentrée

3 / Jointement par produit époxy

Les joints entre carreaux seront réalisés à l'aide du produit joint époxy type EPOFIX CJ de CEGECOL, MAPEI ou équivalent, coloris au choix du maître d'ouvrage.

Localisation :

Reprises de carrelage en laverie

Article 5.02 - Électricité

5.02.01 - Généralités

Les protections seront remplacées et adaptées aux machines installées
Les câbles seront retirés en neuf selon la section de câble nécessaire

5.02.02 - Tableaux

Après neutralisation de l'alimentation, l'entrepreneur devra la dépose des installations obsolètes. Il devra le repérage des installations neuves. Depuis le tableau électrique, il sera prévu l'intégration des nouvelles protections vers les équipements terminaux. L'entrepreneur veillera à respecter une sélectivité entre la protection de tête du tableau divisionnaire et les protections ajoutées. Tous les nouveaux départs seront spécifiques et intégrés dans le Tableau divisionnaire.

Après intégration des nouvelles protections, l'appareillage installé ne devra pas occuper plus de 70% de la surface utilisable du panneau de montage (bordiers non compris).

L'entrepreneur veillera à ce que l'armoire ait les caractéristiques requises en termes d'étanchéité à l'eau. Si nécessaire, il pourra changer le joint, pour restituer IP de l'enveloppe.

Article 5.01 -Plomberie

5.01.01 - Généralités

Les installations de plomberie sont réutilisées si possible. Sinon, elles seront reprises depuis leur origine au sein des locaux concernés (vide sanitaire)

5.01.02 - Distribution ECS et EF

La nourrice sera équipée d'une vanne de coupure permettant d'isoler l'ensemble des alimentations de la laverie.

5.01.03 - Traitement d'eau

Les alimentations des machines à laver seront systématiquement dotées d'adoucisseurs de type monobloc duplex sur socle mobile.

Les adoucisseurs seront systématiquement protégés en amont par des filtres à impuretés.
Ils seront situés en vide sanitaire.

5.01.04 - Réseaux d'évacuation

Les réseaux sont réutilisés si possible. Sinon ils seront repris intégralement depuis leur origine au sein du local concerné.

Toutes les évacuations des laveries seront raccordées sur les réseaux EUG. Les réseaux seront réalisés en tubes PVC HTA.

Article 5.02 -Ventilation et traitement de l'air

5.02.01 - Extraction

Le réseau sera adapté à la nouvelle disposition :

Les capteurs existants seront repositionnés selon le positionnement de la laveuse avec modification des gaines nécessaire et ajout de registres mécanique pour contrôler le débit sur chaque hotte.

Article 5.03 -Cloisonnement – Faux-plafond

5.03.01 - Faux-plafond

Le présent lot devra l'adaptation et la reprise du faux-plafond suite au déplacement des hottes et adaptation des réseaux aérauliques.

5.03.02 - Cloisons isothermes – Âme laine de roche

Ils seront constitués de panneaux type sandwich composés de deux tôles lisses en acier galvanisé recouvert de PET de 55 microns (qualité alimentaire), d'épaisseur 63/100e entre lesquelles sera injecté l'isolant.

L'isolant de ces panneaux sera en laine de roche (panneaux MO)

Les cloisons ne devront pas contenir de CFC.

L'avis technique de ces panneaux isothermes devra être fourni.

Les liaisons entre panneaux seront assurées par emboîtement avec finition à l'aide silicone acétique. Dans tous les cas la continuité de l'isolant devra être assurée.

Les angles verticaux et horizontaux seront traités sous forme de congés courbes et lisses afin d'assurer la réglementation sanitaire.

La hauteur des cloisons devra tenir compte des équipements

Toutes les tranches de panneaux devront être habillées par des tôles de même nature que le parement des panneaux. Jonction sous table/panneaux à habiller avec une cornière

Et d'une manière générale, le présent lot a, à sa charge toutes les finitions entre les divers matériaux et les panneaux agroalimentaires.

Les caractéristiques à obtenir sont définies ci-dessous :

- Cloisons de distribution : 80mm

Des renforts devront être prévus au marché pour la rampe à plateaux

Localisation : caisson bas en laverie

5.03.03 - Plinthes

La pose des plinthes intérieures laverie sera réalisée en polyéthylène de couleur au choix du maître d'ouvrage. Les plinthes seront avec talon et avec vis caché, y compris toutes sujétions assurant une parfaite étanchéité de l'ensemble (colle mortier, bande bitumineuse, joint silicone)

Article 5.04 - Autres sujétions

Le présent lot devra l'ensemble de sujétions nécessaires à la conformité technique, réglementaire et parfaites finitions des prestations ainsi que les différents essais et mise en service de l'installation.